

Envoyé par courriel le 27/11/25

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Hotton, le 26 novembre 2025



ARRONDISSEMENT DE MARCHE-EN-FAMENNE

Agent traitant : Marie MORANT
Tél : 084/36.00.03
urbanisme@hotton.be

Maître Quentin Delwart
Notaire
Av. de Criel n°41
5370 HAVELANGE

**Objet : Terrains sis rue des Pèheux à Monville
Cadastrés 2D119P et 2D160D**

Maître,

En séance du 25 novembre 2025, le Collège communal a pris connaissance de votre demande relative aux terrains repris ci-dessus et plus particulièrement la partie située en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur.

Au vu des caractéristiques du site, le Collège n'est pas en mesure de déterminer une densité de logement précise à ce stade.

En effet, plusieurs éléments influencent directement la capacité constructive du terrain :

- des différences de niveau importantes entre la voirie et le terrain (différence maximale d'environ 4,90 m) ;
- la présence d'un ruisseau non canalisé traversant la parcelle ;
- un aléa d'inondation faible couvrant la majeure partie du terrain.

Au vu du relief, il apparaît nécessaire de créer une nouvelle voirie interne afin d'assurer une desserte pour chaque futur logement.

Nous conseillons vivement d'introduire un Certificat d'Urbanisme n°2 (CU2) qui permettra d'obtenir des précisions quant à la faisabilité du projet, à la densité envisageable et aux types de constructions compatibles avec les contraintes du terrain.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Maître, nos sentiments les meilleurs.

La Directrice générale,
M.-F. DEWEZ

Par le Collège,



Le Bourgmestre,
Ph. COURARD